



Número de Révision: 004.0

Date de sortie: 05/18/2016

1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

Désignation de l'article:	LOCTITE AA 352 LIGHT CURE ADHESIVE known as Loctite(R) 352 Light Cure Adhe	Numéro IDH:	135413
Type de produit:	Adhésif polymérisant par exposition au rayonnement UV	numéro d'item	35286
Restriction d'utilisation:	Non identifié	Région:	Canada
Raison sociale:	Henkel Canada Corporation 2515 Meadowpine Boulevard Mississauga, Ontario L5N 6C3	Votre contact:	Téléphone: (905) 814-6511 MEDICAL EMERGENCY Phone: Poison Control Center 1-877-671-4608 (toll free) or 1-303-592-1711 TRANSPORT EMERGENCY Phone: CHEMTREC 1-800-424-9300 (toll free) or 1-703-527-3887 Internet: www.henkelna.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE	
DANGER:	PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANEE. PEUT PROVOQUER UNE ALLERGIE CUTANEE. PROVOQUE DES LESIONS OCULAIRES GRAVES.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
IRRITATION CUTANEE	2
LESIONS OCULAIRES GRAVES	1
SENSIBILISATION DE LA PEAU	1

PICTOGRAMME(S)



Conseils de prudence

Prévention:	Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter un appareil de protection des yeux et le visage. Porter des gants de protection.
Intervention:	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés.
Stockage:	Non prescrit
Élimination:	Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.

La présente classification satisfait au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et se conforme aux dispositions du Système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques des Nations Unies.

Numéro IDH: 135413

Nom du produit: LOCTITE AA 352 LIGHT CURE ADHESIVE known as Loctite(R) 352 Light Cure Adhe

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Résine de polyuréthane-méthacrylate	Inconnue	30 - 60
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	10 - 30
Méthacrylate à point d'ébullition élevé	Propriété	10 - 30
Méthacrylate hydroxyalkyle	27813-02-1	1 - 5
Perbenzoate de tert-butyle	614-45-9	1 - 5
Acide acrylique	79-10-7	1 - 5
Photoinitiateur	24650-42-8	1 - 5
1,1-dioxyde de 1,2-benzisothiazole-3(2H)-one	81-07-2	1 - 5
Promoteur d'adhérence	Propriété	0.1 - 1

* Le pourcentage exact est un secret commercial. La plage de concentration est fournie pour aider les utilisateurs afin d'assurer des protections appropriées.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation:	Amener au grand air. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.
Contact avec la peau:	Rincer immédiatement la peau à grande eau (avec du savon, s'il est disponible). Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant réutilisation. Appeler un médecin.
Contact avec les yeux:	Rincer à grande eau, de préférence tiède pendant au moins 15 minutes, en gardant toujours les paupières ouvertes. Appeler un médecin.
Ingestion:	Garder la personne calme. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente. Appeler un médecin.
Symptoms:	Voir la section 11.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié:	Poudre sèche, mousse ou dioxyde de carbone. En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.
Feu inhabituel ou risques d'explosion:	La polymérisation non maîtrisée peut causer une évolution thermique rapide et une hausse de pression qui pourrait entraîner la rupture rapide de contenants ou de récipients d'entreposage scellés.
Produit ou gaz issus de la combustion:	Oxydes de carbone. Oxydes de soufre. Oxydes d'azote. Vapeurs organiques irritantes.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement:	Ne pas laisser le produit entrer dans les égoûts ou les voies d'eau. Bien aérer la zone.
--	--

Méthodes de nettoyage:

Assurer une ventilation adéquate. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans un récipient fermé, partiellement rempli, jusqu'au moment de son élimination. Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

Assurer une ventilation adéquate. Porter des lunettes de protection, des gants et un vêtement de protection. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Ne pas goûter ou avaler. Pour les activités où un contact avec les yeux ou le visage pourrait se produire, fournir une douche d'urgence et un bassin oculaire.

Stockage:

Pour un entreposage sans risque, entreposer à des températures égales ou inférieures à 38 °C (100.4 °F)
Garder dans un endroit frais, bien ventilé, à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder le récipient bien fermé jusqu'à utilisation.

Durée de Conservation Déclaration: Non disponible

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Résine de polyuréthane-méthacrylate	Rien	Rien	Rien	Rien
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Rien	Rien	Rien	3 ppm Ceiling
Méthacrylate à point d'ébullition élevé	Rien	Rien	Rien	Rien
Méthacrylate hydroxyalkyle	Rien	Rien	Rien	1 ppm TWA 3 ppm STEL
Perbenzoate de tert-butyle	Rien	Rien	Rien	Rien
Acide acrylique	2 ppm TWA (PEAU)	Rien	Rien	1 ppm TWA 3 ppm STEL (PEAU)
Photoinitiateur	Rien	Rien	Rien	Rien
1,1-dioxyde de 1,2-benzisothiazole-3(2H)-one	Rien	Rien	Rien	Rien
Promoteur d'adhérence	20 ppm TWA	Rien	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques:

Assurer une ventilation d'échappement locale adéquate afin de maintenir l'exposition du travailleur sous les limites permissibles.

Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s).

Protection des yeux:

Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit. Des douches de sécurité et des dispositifs de rinçage oculaire d'urgence doivent être disponibles.

Protection de la peau:

Utiliser des gants et un vêtement de protection imperméables pour empêcher le contact avec la peau, si besoin est. Gants de polychloroprène. Gants de butylcaoutchouc. Les gants en caoutchouc naturel.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:

Liquide

Couleur:

Jaune

Odeur:

Prononcé

Seuil de détection d'odeur:

Non disponible

Valeur pH:	Non applicable
Pression de vapeur:	< 10 mm/hg (27 °C (80.6 °F))
Point / zone d'ébullition:	> 149 °C (> 300.2 °F)
Point/domaine de fusion:	Non disponible
Gravité spécial:	1.11
Densité de vapeur:	Non disponible
Point d'éclair:	> 93.3 °C (> 199.94 °F) Tagliabue en vase fermée
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non disponible
Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Inflammabilité:	Non applicable
Taux d'évaporation:	Non disponible
Solubilité dans l'eau:	Légère
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non disponible
Teneur VOC:	3.24 %; 35.96 g/l (ASTM D5403)
Viscosité:	Non disponible
Température de décomposition:	Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
Réactions dangereuses:	Néant dans des conditions normales de traitement. La polymérisation peut se produire à une température élevée ou en présence de produits incompatibles.
Produits de décomposition dangereux:	Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Oxydes de soufre. Vapeurs organiques irritantes.
Produits incompatibles:	Des oxydants forts. Agents réducteurs. Initiateurs radicaux libres. Acides. Bases. Initiateur de polymérisation. Métaux lourds. Alcalis. Humidité.
Réactivité:	Non disponible
Conditions à éviter:	Chaleur, flammes, étincelles et autres sources d'inflammation. Stockez loin des matériaux incompatibles. Protéger contre la lumière solaire. Eviter l'humidité.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition pertinentes: Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

Effets potentiels sur la santé

Inhalation:

Peut entraîner une irritation du nez et de la gorge.

Contact avec la peau:

Entraîne une irritation de la peau. Peut causer une réaction allergique de la peau.

Contact avec les yeux:

Provoque des lésions oculaires graves.

Ingestion:

Peut entraîner une irritation du tube digestif par ingestion. Peut être nocif en cas d'ingestion.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effet immédiat et retardé sur la santé.
Résine de polyuréthane-méthacrylate	Rien	Irritant, Allergène
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Oral LD50 (Souris) = 3,275 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 11.2 g/kg Oral LD50 (Rat) = 5,050 mg/kg	Irritant, Allergène
Méthacrylate à point d'ébullition élevé	Rien	Irritant, Allergène
Méthacrylate hydroxyalkyle	Rien	Irritant, Allergène
Perbenzoate de tert-butyle	Rien	Système nerveux central, Irritant, Mutagène
Acide acrylique	Oral LD50 (Rat) = 33.5 mg/kg Oral LD50 (Souris) = 2,400 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 2.5 g/kg Oral LD50 (Rat) = 193 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 1,250 mg/kg Inhalation LC50 (Rat, 4 h) = 1,200 mg/l	Allergène, Corrosif, Irritant, Reins, Foie
Photoinitiateur	Rien	Aucun organe cible
1,1-dioxyde de 1,2-benzisothiazole-3(2H)-one	Oral LD50 (Souris) = 17 g/kg	Aucun organe cible
Promoteur d'adhérence	Oral LD50 (Souris) = 1,332 mg/kg Oral LD50 (Souris) = 1,600 mg/kg Oral LD50 (Souris) = 1,250 mg/kg Oral LD50 (Lapin) = 1,200 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 1,060 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 2,224 mg/kg Dermal LD50 (Lapin) = 500 mg/kg Inhalation LC50 (Rat, 4 h) = 7.1 mg/l	Corrosif, Irritant, Allergène

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
Résine de polyuréthane-méthacrylate	Non	Non	Non
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Non	Non	Non
Méthacrylate à point d'ébullition élevé	Non	Non	Non
Méthacrylate hydroxyalkyle	Non	Non	Non
Perbenzoate de tert-butyle	Non	Non	Non
Acide acrylique	Non	Non	Non
Photoinitiateur	Non	Non	Non
1,1-dioxyde de 1,2-benzisothiazole-3(2H)-one	Non	Non	Non
Promoteur d'adhérence	Non	Non	Non

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique:

Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (2,2-Dimethoxy-1,2-diphenylethan-1-one, Isobornyl acrylate)
Division: 9
Numéro d'identification: UN 3082
Groupe d'emballage: III

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (2,2-Dimethoxy-1,2-diphenylethan-1-one, Isobornyl acrylate)
Division: 9
Numéro d'identification: UN 3082
Groupe d'emballage: III
Polluant marin: 2,2-Dimethoxy-1,2-diphenylethan-1-one, Isobornyl acrylate

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Un ou plusieurs composants ne sont pas inscrits sur la liste et, ne sont pas exempts, soit de la Liste intérieure des substances soit de la Liste extérieure des substances.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la Toxic Substances Control Act ou en sont exempts.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes:
Format des nouvelles fiches de données de sécurité.

Préparé par: Catherine Bimler, Affaires Réglementaires Spécialiste

Date de sortie: 05/18/2016

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.